

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 12930
Numéro SIREN : 802 992 628
Nom ou dénomination : 2MA - MA MEILLEURE ASSURANCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2020 sous le numéro de dépôt 58215

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 07-08-2020

N° DE DEPOT : 058215

N° GESTION : 2014B12930

N° SIREN : 802992628

DENOMINATION : 2MA - MA MEILLEURE ASSURANCE

ADRESSE : 23 rue Guyton de Morveau 75013 Paris

MILLESIME : 2019

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	16 024	15 671	353	1 054
	Fonds commercial (1)	14 649		14 649	14 649
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	53 183	28 368	24 815	29 721
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	10 000	10 000			
Autres immobilisations financières	2 040		2 040	2 040	
	TOTAL (II)	95 896	54 039	41 857	47 465
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 556
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 680		5 680	3 528
	Autres créances	161 099		161 099	124 310
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	300 000		300 000		
DISPONIBILITES	435 691		435 691	471 335	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 508		1 508	8 732
	TOTAL (III)	903 978		903 978	609 461
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	999 874	54 039	945 835	656 926	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	200 000	
Report à nouveau	85 307	182 805	
Résultat de l'exercice	169 599	102 503	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		459 306	289 707
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	11 517	32 230
	Provisions pour charges		
Total des provisions		11 517	32 230
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	89	41
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 389	93 394
	Dettes fiscales et sociales	231 578	122 295
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 662	
Autres dettes	74 955	77 804	
Produits constatés d'avance (1)		37 793	
Total des dettes		475 012	334 989
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		945 835	656 926
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		169 598,84	102 502,72
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		475 012	334 989
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		89	41

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 429 012		2 429 012	1 514 550
	Montant net du chiffre d'affaires	2 429 012		2 429 012	1 514 550
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 268	5 645
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				16 428
Autres produits			226	358	
Total des produits d'exploitation (1)				2 431 505	1 536 980
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 518 601	869 328
	Impôts, taxes et versements assimilés			51 309	41 858
	Salaires et traitements			429 599	359 489
	Charges sociales du personnel			151 939	117 926
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			11 820	11 441
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions				32 230	
Autres charges			8	3 034	
Total des charges d'exploitation (2)				2 163 276	1 435 307
RESULTAT D'EXPLOITATION				268 229	101 673

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		268 229	101 673
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	900	1 501
Total des produits financiers		900	1 501
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		900	1 501
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		269 129	103 174
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 749 20 713	30 133 6 000
Total des produits exceptionnels		24 461	36 133
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	258 317	2 512 6 474
Total des charges exceptionnelles		575	8 986
RESULTAT EXCEPTIONNEL		23 887	27 147
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		45 496 77 921	27 818
TOTAL DES PRODUITS		2 456 867	1 574 613
TOTAL DES CHARGES		2 287 268	1 472 111
RESULTAT DE L'EXERCICE		169 599	102 503

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ZMA – MA MEILLEURE ASSURANCE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 4.000 €

Siège social : 23 RUE GUYTON DE MORVEAU - 75013 PARIS

802 992 628 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **EN DATE DU 29 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt,
et le vingt neuf juin, à dix-huit heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au 262 rue Saint Honoré – 75001 PARIS dans les locaux de la Société COMOPAR, sur convocation faite verbalement, dans les délais requis, par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Alexandre CHASLE préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent 400 actions sur les 400 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du comité de direction, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Quitus au président et au directeur général,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,

- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Voix pour : 400

Voix contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

DEUXIÈME RESOLUTION

Après avoir constaté que les comptes de l'exercice font ressortir un bénéfice de 169.599 €, l'assemblée générale décide d'affecter 150.000 € au compte « Autres réserves » et 19.599 € au compte « Report à nouveau » :

Voix pour : 400

Voix contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte des conventions visées aux articles L.227-10 et L.227-11 du Code de commerce et les approuve en tant que de besoin :

Voix pour : 400

Voix contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le versement au Président d'une prime exceptionnelle de 30.000 € au titre de l'exercice 2019.

Voix pour : 400

Voix contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Voix pour : 400

Voix contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

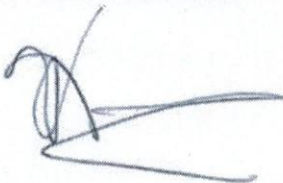
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés ou leurs mandataires.

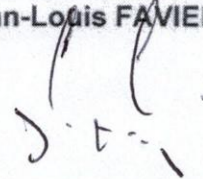
Le président
Alexandre CHASLE



Un associé
Arnaud DESCAMPS



COMOPAR
Son représentant
Jean-Louis FAVIER



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

par son représentant légal (Qualité et identité) **PRESIDENT ALEXANDRE CHASLE**

par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: **CHASLE**

prénom: **ALEXANDRE**

adresse ou dénomination: **2 MA - MA MEILLEURE ASSURANCE**

..... **23 RUE GUYTON DE MORVEAU - 75013 PARIS**

adresse du siège: **23 RUE GUYTON DE MORVEAU - 75013 PARIS**

numéro unique d'identification- (Siren): **802 092 628**

Signature

